Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 083-218300291-20260605-2026_06_17-DE

**2026-06/17**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-six, le 05 juin
Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur François CAVALLIER
**Présents** : François CAVALLIER, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Jean-Luc ANTONINI, Jacques BERENGER, Sophie LOPEZ, Stéphanie BRUYERE, Michel FIAT, Pascal MONTLAHUC, Christiane TANZI, Philippe VERCHER, Emilie REBUFFEL, Donat BERTOZZI, Stéphanie FOULON, Basile TESTARD, Marie BOISNET, Eric JACOBI, Marie-Joële FOURNEL, Olivier MONERY.
**Absents excusés** : Marie MEYER (Pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Cécile AUTRAN (Pouvoir à Marie-Joële FOURNEL), Jean-Christophe CHAUTARD (Pouvoir à François CAVALLIER), Jean-Claude RENUCCI (Pouvoir à Pascale AUGUET-OTTAVY), Sandrine BUIRON (Pouvoir à Stéphanie FOULON), Timothée KOENIG (Pouvoir à Jacques BERENGER), Bérengère GINOUX (Pouvoir à Sophie LOPEZ), Karine CACHELEUX (Pouvoir à Marie BOISNET).
**Absents** : Néant
**Secrétaire de séance** : Sophie LOPEZ

**PRESENTS** : 19 **VOTANTS** : 27

## RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICES MYPERISCHOOL SOLUTION DE GESTION PERISCOLAIRE

**Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi que le Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) ;
**Vu** la délibération n° 2026-06/06 du 5 juin 2026 fixant le règlement intérieur des services municipaux périscolaires et l'utilisation de la solution MyPérischool pour les inscriptions aux activités périscolaires ;
**Considérant** la nécessité de disposer d'un outil numérique permettant la gestion des inscriptions, des présences, des paiements et des échanges avec les familles ;
**Considérant** la proposition commerciale de la société Waigeo solution « MyPérischool » ;
**Considérant** que le contrat en cours avec la société Waigeo arrive à son terme le 20 juin 2026 ;

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré ;

**Article 1 :**
Les principales caractéristiques du contrat sont les suivantes :

- **Objet :** accès à la solution logicielle de gestion périscolaire « MyPérischool » (modules : plateforme web, application mobile parents, application tablette

Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 083-218300291-20260605-2026_06_17-DE

gestionnaire)

- **Durée :** 3 ans à compter de la date d'ouverture du service (prévue le 20 juin 2026)
- **Prestations incluses :** hébergement, maintenance, assistance technique, mises à jour
- **Coût annuel (HT) :**
- Services : 2 041,00 €
- Hébergement : 642,00 €
- Maintenance : 742,00 €
- **Total annuel HT :** 3 425,00 €

Ces tarifs sont fermes pour toute la durée du contrat soit 3 ans à compter de la signature du contrat.

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune, chapitre 011, pour l'exercice 2026 et suivants.

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré ;

**Autorise** Monsieur le Maire à signer le contrat de services « MyPérischool » proposé par la société Waigeo, dont les conditions générales et particulières sont annexées à la présente délibération.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Le Maire,

La secrétaire de séance




